

EN BREF :

- Les conditions humides que nous connaissons sont propices au développement du *Phytophthora* (stèle rouge de la fraise et pourridié du framboisier).
- Un diagnostic s'avère essentiel avant de faire tout traitement.

INTERVENTIONS D'AUTOMNE CONTRE LA STÈLE ROUGE DU FRAISIER ET LE POURRIDÉ DU FRAMBOISIER

État de la situation

Le printemps frais et l'été humide ont favorisé le développement de plusieurs maladies des racines du fraisier et du framboisier. Plusieurs conseillers ont rapporté, au cours de l'été, du dépérissement dans des champs. Les analyses faites au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ ont confirmé la présence de *Phytophthora* responsables de la stèle rouge du fraisier et du pourridié du framboisier ainsi que de plusieurs autres champignons dans les échantillons reçus.

La présence d'eau en grande quantité dans le sol est le facteur primordial favorisant la dissémination du champignon et les nouvelles infections. Les conditions humides que nous avons en septembre sont propices au développement des maladies racinaires. Un diagnostic fait par un laboratoire assurant la présence du champignon est **essentiel** avant d'avoir recours à un traitement chimique.

Stratégie d'intervention

La prévention d'abord

Le succès d'une lutte efficace contre la stèle rouge et le pourridié repose surtout sur la prévention.

1. Année précédant la plantation

- Assurez un bon entretien des fossés et des sorties des drains;
- Drainez les mouillères ou baissières;
- Brisez la couche de sol compactée;
- Cultivez sur billons.

2. Année de plantation et de récolte

a) Évitez de contaminer les champs ou les endroits exempts de maladies en suivant les recommandations suivantes :

- Utilisez des plants de pépinières inspectés contre ces maladies;
- Nettoyez au jet d'eau la machinerie, les bottes et tout équipements souillés par du sol provenant de champs contaminés avant d'entrer dans les champs non contaminés;
- Les sarclours traînant avec eux le sol contaminé, évitez de les passer dans les mouillères où le sol risque d'être contaminé;
- Engazonnez la framboisière : la coupe de l'herbe ne risque pas de disséminer le pourridié comme le sarclage mécanique peut le faire;
- Évitez d'irriguer à partir d'un étang recevant les eaux de drainage de champs contaminés.

b) Utilisez des cultivars résistants ou tolérants :

Les cultivars de fraisier Annapolis, Blomidon, Mohawk, Sable, Mira et Cavendish sont tolérants à la stèle rouge. Les cultivars de framboisier rouge Latham et Boyne sont moins sensibles au pourridié que les autres.

La lutte chimique si nécessaire

Pour compléter les mesures préventives recommandées contre ces maladies, des traitements chimiques pourraient s'avérer nécessaires dans les fraisières et les framboisières. Au préalable, un diagnostic est **essentiel** pour confirmer la présence du champignon dans le sol. Un traitement localisé est recommandé, particulièrement dans les baissières ou mouillères.

Produits recommandés pour le fraisier : stèle rouge

ALIETTE WDG (Fosetyl AL 80 %) : 5,6 kg/500 dans 1000 litres d'eau/ha

RIDOMIL GOLD 480 EC (métalaxyl) : 1,00 l/ha

Notes :

- L'ALIETTE est absorbé par les feuilles et transféré aux racines. Il doit donc être appliqué lorsque le feuillage est encore vert et actif.
- L'étiquette du RIDOMIL prescrit deux applications à l'automne soit vers la mi-septembre et la fin octobre (au plus tard le 31 octobre).
- Le traitement au RIDOMIL doit se faire juste avant une pluie pour permettre au produit de s'infiltrer jusqu'aux racines.

Produits recommandés pour le framboisier rouge : pourridié

ALIETTE WDG (Fosetyl AL 80 %) : 5,5 kg/200 dans 1000 litres d'eau/ha

RIDOMIL GOLD 480 EC (métalaxyl) : 37 ml/100 mètres de rang



Notes :

- L'ALIETTE est pulvérisé sur le feuillage tandis que le RIDOMIL doit s'appliquer au sol.
- Un premier traitement d'ALIETTE peut être fait à la fin septembre et répété 3 à 4 semaines plus tard. La dernière application doit se faire au moins 30 jours avant la chute des feuilles.
- Le RIDOMIL GOLD 480 EC s'applique à la surface du sol, sur une bande d'un mètre de largeur centrée sur le rang, avant les premiers gels. L'étiquette note au plus tard le 30 novembre, idéalement cette application devrait s'effectuer cette année entre le début et la mi-octobre.
- Si la framboisière a déjà reçu du RIDOMIL les années précédentes, il serait préférable d'utiliser de l'ALIETTE cette année afin d'éviter ou de retarder le développement de résistance.

IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DES PESTICIDES QUE VOUS UTILISEZ ET DE RESPECTER LES CONDITIONS D'APPLICATION

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

LUC URBAIN, agronome

Avertisseur

Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ

675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

Téléphone : (418) 386-8121, poste 235 - Télécopieur : (418) 386-8345

Courriel : Luc.Urbain@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – petits fruits – 22 septembre 2004

